

# Réforme de l'évaluation des candidats à l'épreuve pratique de la catégorie B

---

Présentation du dispositif

**janvier 2010**

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la mer,  
en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

# ***Rappel des mesures 12 et 13 du CISR du 13 janvier 2009***

- Modifier la grille d'évaluation des candidats à la conduite pour passer du décompte d'erreurs à un véritable bilan de compétences et de comportement ;
- Intégrer les objectifs du « Grenelle de l'environnement » dans l'éducation routière en modifiant les épreuves de l'examen du permis de conduire de manière à pouvoir évaluer les savoir-être et les savoir-faire.

# *Cadre juridique*

## **Directive européenne relative au permis de conduire**

- Aptitudes et comportements qui doivent être testés ;
- 25 minutes minimum de conduite effective ;
- 2 manœuvres dont une au moins en marche arrière ;
- Vérifications du véhicule ;
- Des erreurs ou un comportement dangereux mettant en cause la sécurité immédiate doivent être sanctionnés par un échec.

# *Parti-pris pédagogique*

- Aborder les niveaux supérieurs de la matrice GDE (*Goals for driver education*) dans l'examen ;
- Cohérence avec le projet de nouveau programme de formation des automobilistes.

# *Méthode*

## **Un groupe de travail**

- Constitué en avril 2009 ;
- 2 IPCSR, 3 DPCSR, 1 chef de service SR, un psychologue et une universitaire spécialisés en SR.

# *Méthode*

## **Des tests menés sur le terrain**

- 6 départements avec des caractéristiques différentes (17, 66, 69, 76, 77, 91) ;
- 13 IPCSR formés sur deux jours fin septembre ;
- Première série en octobre 2009, 590 examens ;
- Seconde série en novembre, 370 examens.

# *Méthode*

## **Principaux enseignements des tests**

- Des principes d'évaluation et de notation appropriés par les testeurs ;
- Des nouvelles compétences évaluables ;
- Faisabilité de la conduite autonome ;
- Déclinaison de 3 à 4 niveaux d'appréciation ;
- Modulation de l'évaluation de certaines compétences transversales ;
- Des résultats globalement identiques entre les deux méthodes.

# *Méthode*

## **Concertation**

- Groupe miroir début juillet 2009 ;
- Organisations syndicales des IPCSR et DPCSR : réunions début septembre, fin octobre, contributions écrites novembre 2009 ;
- Présentation aux organisations professionnelles des écoles de conduite (début septembre) et implication de l'ANFA.



# La



## CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)

N° :

SÉRIE

EXEMPLAIRE  
ADMINISTRATION

Date : \_\_\_\_\_ Centre : \_\_\_\_\_ N° de département : \_\_\_\_\_

L'expert(e) - Nom : \_\_\_\_\_ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : \_\_\_\_\_

Mme, Mlle, M.<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

(1) (rayer les mentions inutiles : nom de naissance suivi du nom d'usage s'il y a lieu)

Catégorie de permis sollicitée : A  A1  B  B1  EB  C  EC  D  ED

Atteste de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
N° de département : \_\_\_\_\_ ou pays : \_\_\_\_\_ déjà titulaire des catégories de permis : \_\_\_\_\_  
 régularisation  dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis : \_\_\_\_\_

<p><b>Résultat d'examen</b> (entourer la mention correspondante et rayer celle inutile)</p> <p><b>FAVORABLE</b></p> <p><b>INSUFFISANT</b></p> <p>Examen non mené à son terme <input type="checkbox"/></p>	<p><b>Codes spécifiques :</b></p> <p><input type="checkbox"/> 01 <input type="checkbox"/> 101 <input type="checkbox"/> 102 <input type="checkbox"/> 103 <input type="checkbox"/> 105 <input type="checkbox"/> Ar</p> <p><input type="checkbox"/> 106 jusqu'à : _____</p> <p>Vaut titre de conduite à compter du : _____</p> <p>Visite médicale valide jusqu'à : _____</p> <p>Autres codes : _____</p>	<p><b>Signature :</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque						
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
<b>Connaitre et maîtriser son véhicule</b>											
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Effectuer des vérifications du véhicule											
Connaitre et utiliser les commandes											
<b>Appréhender la route</b>											
Prendre l'information											
Adapter son allure aux circonstances											
Appliquer la réglementation											
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>											
Communiquer avec les autres usagers									0	0	0
Partager la chaussée									0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1			
<b>Sous-totaux</b>											
<b>Courtoisie au volant</b>					+1						
<b>Conduite économique et respectueuse de l'environnement</b>					+1						
<b>Total général</b>											

**Observations**

# ***Définition des compétences***

## **Des savoir-faire traditionnels en circulation**

*Connaître et utiliser les commandes ;*

*Prendre l'information ;*

*Adapter son allure aux circonstances ;*

*Appliquer la réglementation ;*

*Communiquer avec les autres usagers ;*

*Partager la chaussée ;*

*Maintenir des espaces de sécurité.*

# ***Définition des compétences***

## **Renforcement des compétences liées à l'autonomie et la conscience du risque du candidat**

*Analyse des situations ;*

*Adaptations aux situations ;*

*Conduite autonome.*

# ***Définition des compétences***

**Introduction d'une compétence liée  
au savoir être du candidat aux  
regard des autres usagers, et plus  
particulièrement les usagers  
vulnérables**

*Courtoise au volant.*

# *Définition des compétences*

## **Introduction d'une compétence liée à la limitation de la consommation de carburant**

*Conduite économique et respectueuse de l'environnement.*

# *Le parcours*

- Sa construction doit répondre aux besoins d'évaluation des compétences du candidat, au fur et à mesure qu'elles sont restituées ;
- L'objectif est également d'évaluer la capacité du candidat à déceler les changements de contexte de circulation et d'adapter sa conduite en conséquence.

# *Le parcours*

- Il doit comporter une proportion globale d'un tiers en agglomération et de deux tiers hors agglomération ;
- Il doit être fractionné pour permettre la réalisation des vérifications, question et des 2 manœuvres ;
- Il comporte une phase guidée et une phase autonome.

# *Le parcours*

## **Phase de conduite autonome**

- Mise en œuvre à l'initiative de l'expert pour une durée globale de 5 minutes environ ;
- Elle consiste pour le candidat à suivre un itinéraire ou à se diriger vers un lieu précis ;
- En cas d'éventuelles difficultés (embouteillage, erreur de parcours, etc.), l'expert peut fractionner cette phase ou reprendre provisoirement le guidage.



# *Les manœuvres*

**Le candidat effectue toujours 2 manœuvres, dont une en marche arrière**

Marche arrière en ligne droite ;

Marche arrière en arrondi ou à un angle ;

Rangement en créneau ;

Rangement en épi ;

Rangement en bataille ;

Demi-tour ;

Freinage pour s'arrêter avec précision.

# *Les manœuvres*

## **Introduction de la manœuvre autonome**

Le candidat est invité par l'expert à trouver un emplacement pour réaliser la manœuvre de son choix.

# *Évaluation des compétences statiques*

## **Installation**

- Le candidat s'installe correctement et s'assure de la sécurité à bord du véhicule : notation 2 ;
- Le candidat ne réalise que partiellement ces opérations : notation 1 ;
- Le candidat oublie un élément pouvant mettre en cause la sécurité : notation 0.

# *Évaluation des compétences statiques*

## **Vérifications techniques**

Cet item est composé de la vérification intérieure, de la vérification extérieure et de la question en lien avec la sécurité routière.

- Les trois éléments sont restitués : notation 3 ;
- Deux éléments sur trois sont restitués : notation 2 ;
- Un élément est restitué : notation 1 ;
- Aucun élément n'est restitué : notation 0.

# *Principes généraux d'évaluation*

- L'élaboration du bilan des compétences intervient à l'issue de l'examen complet ;
- L'évaluation consiste à valider les compétences acquises par le candidat au travers des situations de conduite rencontrées ;
- L'expert prend en compte tant les actions bien réalisées que celles qui ne l'ont pas été.

# *Évaluation des compétences en circulation*

## **Niveau 3**

- Compétence correctement et régulièrement restituée
- L'acquisition globale et la restitution régulière des compétences permettent de maintenir un bon niveau de sécurité ;
- Ne correspond pas nécessairement à une prestation parfaite ; prise en compte du contexte de réalisation des actions de conduite et de l'expérience limitée du candidat.

# *Évaluation des compétences en circulation*

## **Niveau 2**

- Le candidat a démontré qu'il savait faire ;
- La compétence a été restituée de façon irrégulière, ou à des niveaux de qualité variable ;
- Quoique imparfaites, la régularité et la restitution des compétences ont permis de maintenir un niveau correct de sécurité.

# *Évaluation des compétences en circulation*

## **Niveau 1**

- Compétence en cours d'acquisition mais mal maîtrisée et mise en œuvre de manière incomplète ;
- Cette compétence faiblement restituée pourrait avoir une incidence sur la sécurité dans certaines circonstances ;
- La sécurité n'a pas été mise en cause pendant l'examen.



# *Évaluation des compétences en circulation*

## **Niveau 0**

Malgré les signalements répétés de l'expert, le candidat a démontré une incapacité à restituer une composante essentielle de la compétence.

Cette incapacité pourrait mettre en cause la sécurité immédiate du véhicule, de ses passagers ou des autres usagers de la route, bien que les circonstances de l'examen n'aient pas permis de le révéler.

# *Évaluation des compétences en circulation*

## **Erreur éliminatoire**

- Action, non action ou comportement dangereux du candidat plaçant les autres usagers et/ou le véhicule dans une situation où la sécurité dépendrait essentiellement des réactions des tiers ;
- Infraction grave précisée dans une liste, y compris en l'absence de danger immédiat ;

**Échec** à l'examen qu'il y ait ou non intervention physique ou verbale de l'expert ;

# *Évaluation des compétences en circulation*

## **Examen non mené à son terme**

En cas d'incapacité manifeste et durable du candidat à assurer la sécurité, l'expert peut interrompre l'examen ;

Dans ce cas, le résultat est défavorable.

# *Évaluation des compétences transversales*

## **Autonomie et conscience du risque**

3 compétences (Analyse des situations, adaptations aux situations, conduite autonome) ;

- Compétence correctement restituée, à chaque fois que nécessaire : notation 1 ;
- Compétence restituée partiellement et/ou de façon irrégulière : notation 0,5 ;
- Compétence non restituée ou de façon insuffisante : notation 0.

# *Évaluation des compétences transversales*

## **Courtoisie au volant**

- Si le candidat a démontré une attitude préventive à l'égard des usagers les plus vulnérables ;
- S'il a démontré sa capacité à interagir avec les autres usagers dans le but de résoudre favorablement des situations particulières.

Dans ce cas, la notation attribuée est **+1**

# *Évaluation des compétences transversales*

## **Conduite économique et respectueuse de l'environnement**

Si le candidat a été capable de :

- Conduire en engageant rapidement le rapport de vitesse le plus élevé possible ;
- Maintenir une allure constante en utilisant le rapport de vitesse le plus élevé possible ;
- Anticiper sur les arrêts et ralentissements, adopter une conduite fluide, éviter les freinages et les changements de rapports inutiles ;
- Décélérer doucement en levant le pied de l'accélérateur, sans rétrograder. Concilier cette conduite avec le maintien de la sécurité et les contraintes du trafic.

**Dans ce cas, la notation attribuée est +1**

# *Transcription de l'évaluation*

**La transcription s'effectue à l'issue du bilan des compétences afin de :**

Transmettre au candidat et à son formateur le bilan des compétences dressé à l'issue de l'épreuve pratique ;

Mettre en évidence les points nécessitant un complément de formation.

# *Transcription de l'évaluation*

## **Niveaux d'appréciation**

Une croix est portée dans la case correspondant au niveau d'appréciation ;

Le sous-total est effectué au bas de chaque colonne.

## **Autonomie et conscience du risque**

Pour chacune des trois compétences :

La notation retenue est entourée, les notations non-retenues rayée ;

Le sous-total global est reporté dans la case dédiée.



# *Transcription de l'évaluation*

## Erreur(s) éliminatoire(s)

- La lettre « E » est inscrite dans la colonne E en face de la compétence en cause ;
- L'erreur est décrite dans la case «observations» ;
- Dans un souci de clarté du document, les erreurs éliminatoires sont limitées à trois;
- Les sous-totaux et le total général ne sont pas reportés.

# *Transcription de l'évaluation*

## **Examen non mené à son terme**

Incapacité manifeste et durable du candidat à assurer la sécurité, ou abandon de l'épreuve à son initiative ;

- L'élaboration du bilan des compétences n'est pas possible ;
- La partie évaluation et le bilan ne sont pas renseignés ;
- Cocher la case dédiée est cochée ;
- La case « observations » est renseignée.

# *Transcription de l'évaluation*

## **Conduite économique et respectueuse de l'environnement / courtoisie au volant**

- La mention +1 est entourée dans la case dédiée de la compétence évaluée favorablement ;
- La mention +1 est rayée si la compétence est jugée insuffisamment acquise.

# *Transcription de l'évaluation*

## **Total général**

- Les sous-totaux et les points obtenus pour l'ensemble des compétences sont additionnés ;
- Le total général dans la case dédiée est reporté dans la case dédiée.

## **Résultat de l'examen**

Pour être reçu, le candidat doit obtenir un **minimum de 20 points** et ne pas commettre d'**erreur éliminatoire**.